



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 04 juin 2023

Le 04/06/2023 à 12h00 s'est réunie conformément à ses statuts l'Assemblée Générale du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence suivante :

Club	Nom	Prénom	Représentants présents	Nb maximal de représentants	Nombre de voix
ABFV	PRAUD	Béatrice	1	3	3
BCPH	QUAIRAULT	Bruno	3	3	8
	GOURRAUD	Valentin			
	ORY	Florian			
BCRY	LACOUR	Sylvie	3	4	9
	MOTAIS	Stéphane			
	ROBIN	Alice			
BCSJL	SPECIEL	Jean-Pierre	1	2	2
BCTM	DUBOURG	Matthieu	1	4	3
BHH	PETIT	Nicolas	1	3	3
FOBAC	LELOUP	Sandra	1	2	2
GBC	LEROY	Yannick	2	2	4
	CAM	François			
SOBAD	CHEMIN	Corentin	3	5	10
	SERRE	Bertrand			
	CHEN-TUNG	Sandrine			
VBC	CERISIER	Line	1	2	2
VCBAD	BELETEAU	David	4	4	12
	PINEAU	Émy			
	SCHMIT	Alexis			
	TREBERN	Sophie			
<b>TOTAL</b>			<b>21</b>		<b>58</b>
QUORUM			17,5		41

Rassemblant plus du quart des représentants, portant plus du quart des voix (§art 8 des statuts), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 04 juin 2023

Le 04/06/2023 à 12h00 s'est réunie l'Assemblée Générale dont les échanges sont relatés ci-après :

### Ouverture de l'Assemblée Générale

La séance est ouverte à 12h20.

### Election du Président et du Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

M. Stéphane MOTAIS préside la séance. Sandra LELOUP exerce la fonction de secrétaire de séance.

Le Président de séance s'assure de la vérification du quorum auprès de Sandra LELOUP et Jean-Pierre SPECIEL, qui confirment que le quorum est vérifié. Puis il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

1. Adoption du compte-rendu de l'AG 2022
2. Rapport moral du Président
3. Intervention des personnalités
4. Rapport d'activité des commissions
5. Rapport financier
6. Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat
7. Budget prévisionnel
8. Election des nouveaux membres du Comité Directeur
9. Election des mandataires à l'AG de la Ligue des Pays de la Loire
10. Adoption du projet du Comité
11. Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

### 1. Adoption du compte-rendu de l'AG 2022

#### Exposé de la question

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à l'Assemblée Générale du 08/05/2022.

#### Résolution votée

Le PV de la dernière Assemblée Générale n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 1** Le PV de la dernière Assemblée Générale du Comité de Vendée de Badminton est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 2. Rapport moral du Président

#### Exposé de la question

Il s'agit de valider le rapport moral du Président du Comité de Vendée de Badminton (joint au présent procès-verbal).

Quelques éléments clés de ce rapport :

- Remerciements aux partenaires et félicitations aux acteurs du badminton vendéen qui ont marqué la saison par leurs résultats sportifs
- Appel aux clubs pour une mobilisation dans les travaux du comité
- Démission de Jean-Pierre SPECIEL

#### Résolution votée

Le rapport moral n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 2** Le rapport moral du Président du Comité de Vendée de Badminton est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **3. Intervention des personnalités**

Sophie TREBERN intervient en tant que présidente de Ligue. Elle redonne les grandes lignes des projets de la Ligue pour la saison prochaine ainsi que ses objectifs. Elle fait un bilan rapide de la saison en cours.

Mme Céline RINGEARD, adjointe à la vie associative du maire de Sainte-Hermine, intervient pour féliciter et remercier le club de badminton de Sainte-Hermine des actions qu'il mène.

### **4. Rapport d'activité des commissions**

#### **COMMISSION VIE SPORTIVE**

##### Exposé de la question

Bruno QUAIRAULT propose un état des lieux concernant :

- Le bilan et les données chiffrées de la saison
- Les montées et descentes en ICD
- Une première projection pour la saison prochaine (dates et modifications)

##### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Vie Sportive n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 3-1** Le rapport d'activité de la Commission Vie Sportive est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **COMMISSION JEUNES**

##### Exposé de la question et synthèse des échanges

Nicolas PETIT propose un bilan de la saison.

Il est proposé de relancer, comme l'année passée, l'organisation d'une réunion en fin de saison pour définir un calendrier commun entre les clubs et le Comité pour la saison sportive prochaine.

##### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Jeunes n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 3-2** Le rapport d'activité de la Commission Jeunes est validé.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **COMMISSION FORMATION ET OFFICIELS TECHNIQUES**

### Exposé de la question

Bruno Parain étant en formation, Nicolas PETIT présente le rapport d'activité de la Commission.

### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Formation et officiels techniques n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 3-3** Le rapport d'activité de la Commission Formation et officiels techniques est validé.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **5. Rapport financier**

### Exposé de la question

Stéphane MOTAIS présente le bilan financier 2022. Solange Theuil officiait en tant que vérificateur aux comptes pour cette saison sportive : elle ne fait part d'aucune remarque particulière sur les comptes du Comité.

Il est fait appel à des membres supplémentaires pour la gestion de la trésorerie du Comité. La désignation du nouveau vérificateur aux comptes est en attente.

### Résolution votée

Le rapport financier n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n°4** Le rapport financier du Trésorier du Comité de Vendée de Badminton est validé.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6. Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat**

### Résolution votée

- **Résolution n° 5** Les comptes 2022 du Comité de Vendée de Badminton sont approuvés ainsi que l'affectation d'un résultat positif de 1259,33 €.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **7. Budget prévisionnel**

### Exposé de la question

Stéphane MOTAIS présente le budget prévisionnel 2023. Ce budget a été préparé par rapport à la saison 2022. Il y aura des variations importantes liées au départ du salarié du Comité.

### Résolution votée

Le budget prévisionnel n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n°6** Le budget prévisionnel 2023 du Comité de Vendée de Badminton est validé.

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901

RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 8. Election des nouveaux membres du Comité Directeur

### Exposé de la question

Jean-Pierre SPECIEL ayant fait part de sa démission lors du rapport moral du président, ce poste est à pourvoir. Bruno QUAIRAULT indique qu'il souhaite quitter la commission Vie Sportive en janvier 2024.

Une candidature est déposée : celle de Matthieu DUBOURG.

Les élus suivants renouvellent leur engagement : Nicolas PETIT, Stéphane MOTAIS, Alexandre HUVET, Sandra LELOUP, Alexis SCHMIT, Yannick LE ROY, Fabien MARTIN, Mickaël LOBREAU, Sylvie LACOUR, Bruno QUAIRAULT.

### Résolution votée

Il est proposé l'intégration du candidat au sein du Comité Directeur.

- **Résolution n°7** Matthieu DUBOURG intègre le Comité Directeur du Comité de Vendée de Badminton.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 9. Election des mandataires à l'AG de la Ligue des Pays de la Loire

### Exposé de la question

Il est rappelé que 8 postes sont à pourvoir.

Les candidats aux postes de titulaires sont : Sophie TREBERN, David BELETEAU, Emy PINEAU.

- **Résolution n° 8** Les candidats mentionnés ci-dessus sont élus mandataires du Comité de Vendée de Badminton à l'AG de la Ligue des Pays de la Loire.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 10. Adoption du projet du Comité

### Exposé de la question

Le projet du Comité a été envoyé à tous les clubs dans une version initiale qui a ensuite été discutée et revue dans le cadre d'une réunion ouverte à tous. La version finale a ensuite été élaborée. Elle va être mise à disposition de tous sur le site du Comité. Il donne les axes vers lesquels le comité ainsi que les clubs doivent se diriger.

### Résolution votée

Le projet du Comité n'appelle pas de remarque particulière.

- **Résolution n°9** Le projet du Comité Vendée de Badminton est validé.

⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 11. Séance de questions - réponses

Il est procédé à la remise d'une partie des récompenses suite aux résultats des Championnats Inter Clubs Départementaux.

Les autres récompenses seront remises une fois les rencontres terminées.

Les membres du CA remercient les présents pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h40.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance, le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance



*Nota : ce PV d'Assemblée Générale CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion d'Assemblée Générale.*